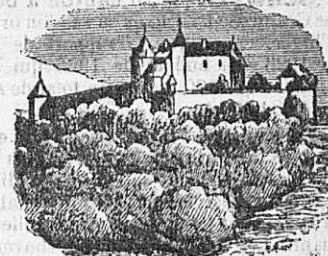




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste
moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9^h 12.— (d. j. f. 15^h 12.— 15^h 20^h 17.— BULLE, dép. 6^h 10^h 10^h 13^h 17^h 20.—

omme toute beauté de
ar la vie sédentaire, la
gens dits civilisés.
rueusement souffrir dans
ats de son existence en
roid, de la pluie, du man-
des marches, souffrir en
mais tout de même souf-

la vie sauvage, à cette vie
ette vie de lutttes quoti-
s'était développé, forti-
té; sa chair était deve-
marbre poli, d'un grain
vaient acquis l'élasticité
ressorts d'acier, ses yeux
des flammes, sa cheve-
comme un manteau.
qui l'avaient entrevue
ngitive n'avaient point
ser du nom de « fée »,
devenue une de beauté,
es formes lui eût permis
de aux plus merveilleux
teinture ou de sculpture.
Paris resta dans l'extase
malade que M. Raymond
ette malade dont il lui
mots raconté, sous le
professionnel, la tragique

(A suivre.)

prenez-vous
GRUYÈRE

Thoune)

oyant de la laine de mou-
manteaux et jupes
et laine à tricoter.
av. installation moderne.

PAYS

N & Cie, BULLE.

FINE

etz, Bulle

RES

ERT

HARENGS

LANDE

à louer.

à louer, par voie soumis-
tagne, la GROSSE
ute de la Valsainte,
environ 100 poses, bien
timent remis à neuf avec
purin avec vanne.
t, jusqu'au 1^{er} décembre,
Fiaugères.
ney, au dit lieu.

meubles.

GENDRE, d'Enney,
publiques, à l'auberge
embre prochain,
les désignés sous les art.
adastre d'ENNEY, habi-
pose de terrain.

QUIER, notaire.

acheter

P. 30.186 F. à Publicitas,
2673

ou à louer.

gré à gré les pâturages
aces et Marmottes, sis
ou séparément, suivant
lets et port de 40 vaches.
Occasion exceptionnelle
adresser à:
St-Denis, Téléph. 42.

Le Conseil fédéral
et les zones.

Le Conseil fédéral soumet à l'assemblée fédérale l'arrêté fédéral et le message concernant l'approbation du compromis d'arbitrage conclu le 30 octobre 1924 entre la Suisse et la France au sujet des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex. A ces deux documents viennent s'ajouter encore le texte des notes échangées entre les deux gouvernements depuis le 19 mars 1923; c'est à cette date que notre ministre à Paris faisait officiellement savoir au premier ministre français que le peuple suisse avait rejeté la convention du 7 avril 1921.

Le projet d'arbitrage soumis par la France au début de l'année soustrayait à l'appréciation des arbitres la divergence de vues qui existe entre la Suisse et la France au sujet du sens qu'il convient de donner à l'article 435 alinéa 2 du traité de Versailles (« Il appartient à la France et à la Suisse de régler entre elles et d'un commun accord le régime de ces territoires (Haute-Savoie et Pays de Gex) dans les conditions jugées opportunes par ces deux pays »). Le Conseil fédéral ne pouvait accepter que la question de droit fût d'avance tenue pour résolue et dans le sens voulu par la France. Aussi formula-t-il à son tour son avis en rédigeant un contre-projet de compromis arbitral, prévoyant le recours à la Cour permanente de Justice internationale de la Haye. C'est là-dessus que M. Poincaré suggéra la désignation de deux juristes suisses et français pour préparer un projet de compromis d'arbitrage.

En approuvant le compromis ainsi élaboré, le gouvernement français a donné satisfaction à la Suisse sur le point essentiel de l'intervention de la Cour de la Haye. Cette dernière devra donc interpréter tout d'abord l'article 435, alinéa 2, et, s'il y a lieu, régler les questions qu'implique l'exécution de cet article. La Cour devra aussi tenir compte « de tous les faits antérieurs au Traité de Versailles, tel que l'établissement des douanes en 1849 et jugés pertinents par la Cour ». Le Conseil fédéral fait d'emblée observer que l'installation des douanes à la frontière suisse et les petites zones est un des faits invoqués par notre voisin, à l'appui de sa manière de voir. Or la Suisse doit garder également toute liberté de faire valoir utilement devant la cour les considérations qui, à son avis, entraînent à ce fait toute portée juridique en ce qui concerne la réponse à donner à la question de droit soumise à l'appréciation de la cour.

Pour n'être plus posée expressément dans le compromis du 20 octobre dernier, la question de savoir si la France avait le droit de supprimer les zones par un acte ministériel demeure impliquée en fait dans l'interprétation que la cour donnera à l'article 435, alinéa 2.

C'est à la demande du juriste suisse que la seconde étape de la procédure a été admise dans le compromis. Il est en effet toujours préférable d'arriver à une entente librement consentie de part et d'autre, sans le secours d'un tiers: « Une sentence arbitrale pourra être le dernier mot d'un différend, mais elle ne détruira jamais le germe qui l'a produit ». Néanmoins, la troisième étape prévue par le compromis garantit à la Suisse la possibilité de faire valoir ses revendications en présence d'une instance impartiale. Le Conseil fédéral te-

nait, en outre, au nom de la Justice internationale, comme pour la dignité nationale, à ce que les deux Parties contractantes fussent placées sur un pied de parfaite égalité.

Si la Cour permanente de Justice internationale doit statuer en troisième lieu, son arrêt viendra remplacer la convention que les Parties n'auraient pas pu établir. On doit donc admettre que le compromis d'arbitrage tombe sous les termes de l'article 89 de la Constitution, relatif au referendum en matière de traité international.

Chronique agricole

L'élevage des chèvres en Suisse.

Le nombre des chèvres diminue en Suisse. On comptait chez nous, en 1896, 145.760 propriétaires de chèvres avec 416 mille 323 animaux. Le recensement de 1921 accuse 91.973 propriétaires, avec 330.048 animaux. Comme on le voit, la diminution est beaucoup plus sensible dans le nombre des propriétaires que pour celui des animaux, puisque, en 1896, la moyenne par propriétaire relevait 2,8, tandis que ce chiffre a passé à 3,5 en 1921. On se demande quels peuvent être les motifs de cette diminution qui s'accroît en dépit de tout l'intérêt que les pouvoirs publics portent à cet élevage. Une place d'honneur est faite à l'espèce caprine dans les concours et les expositions; des subventions sont accordées aux syndicats d'élevage.

Trop longtemps on a considéré la chèvre comme un animal méprisable, sous prétexte que certains forestiers la rendent seule responsable du déboisement de nos montagnes. Or il est constant qu'il effectif caprin a diminué et presque complètement disparu dans la plaine, tandis qu'il s'est maintenu dans les régions montagneuses où l'on a pu, malgré tout, effectuer de magnifiques reboisements. On peut certainement accroître le nombre des chèvres sans nuire le moins du monde à l'œuvre indispensable de reconstitution forestière.

Il serait fort regrettable que le cheptel caprin continuât de diminuer, car nous possédons des races de chèvres fort appréciées. Une délégation bulgare a fait dernièrement l'achat de 170 chèvres destinées à la reconstitution du cheptel. Nous croyons savoir que d'autres pays seraient disposés à faire des achats de ce genre si le cours du change ne les en empêchait pas.

Rappelons aussi aux éleveurs que l'on a un lait excellent, la chèvre nous donne une peau précieuse. Nous importons annuellement pour plusieurs millions de francs de peaux de chèvres, brutes, ou travaillées, sous forme de gants et de cordonnerie fine.

Espérons que cet animal, qui nous rend de si grands services tant au point de vue alimentaire qu'au point de vue industriel, ne tardera pas à être réhabilité et réintégrera dans un avenir prochain les étables, abandonnées pour des motifs injustifiés.

NOUVELLES SUISSES

Bétail de boucherie. — La Revue des marchés agricoles annonçait dernièrement que les prix du bétail de boucherie ne se sont pas modifiés sensiblement au cours de la dernière quinzaine: l'offre de bons bœufs et de génisses n'est pas abondante. Quant au prix des veaux gras, il a subi un certain relâchement dans le canton de Berne et en

Suisse romande. On prévoit que l'élevage des veaux va prendre une nouvelle importance pendant les prochains mois. Le marché des porcs est languissant en raison de l'offre qui reste forte. Ce dernier indice est tout à l'avantage du consommateur!

Un don. — La Société suisse d'assurance mobilière a fait parvenir, comme l'année passée, une somme de fr. 5.000 au Fonds pour les dommages non assurables.

Fausse monnaie. — Un grand nombre de pièces fausses d'un franc, au millésime de 1907 et 1909, circulent actuellement. Elles sont en argent et présentent un certain nombre de différences avec nos pièces réelles, ce qui les rend facilement reconnaissables. La tête et la couronne de l'Helvétie comme du reste toute la figure sont grossièrement reproduites, les 22 étoiles sont plus grandes et lourdes, de même que le millésime. La monnaie fédérale rend attentif le public au sujet de leur circulation.

Sociétés par actions en Suisse. — Les sociétés par actions ont pris un énorme développement durant ces dernières années: la statistique fédérale qui dresse des tableaux depuis 1901 montre qu'à cette date ces sociétés étaient au nombre de 2056, en 1918 de 6062 et en 1923 de 8227.

Par rapport à l'ancienneté, une seule parmi celles existant actuellement a son origine dans le 18^{me} siècle, une vingtaine remontent à la première moitié du 19^{me} siècle et 1126 à la seconde moitié. C'est donc dire que la plus grande partie des sociétés ont été fondées depuis le début du 20^{me} siècle.

Quant aux capitaux engagés, ils ont marqué aussi une progression sensible: alors qu'en 1901, le capital action des sociétés anonymes s'élevait à 1881,6 millions, en 1918 il était de 4545,6 millions et atteignait en 1923 la somme de 5693 millions. L'accroissement qui s'est produit entre 1901 et 1923 est de 202 %.

Le chiffre le plus élevé du capital individuel propre à chaque société a été atteint entre 1906 et 1910 alors que le plus bas doit être cherché dans les années de la période de guerre.

Dans les chemins de fer. — Les recettes de tous les chemins de fer suisses se sont élevées de janvier à fin septembre à fr. 394 767.000 contre 361,4 millions pendant la même période de l'année dernière. De cette somme, 301,77 millions reviennent aux C. F. F., 25,9 millions aux autres chemins de fer à voie normale, 28 millions aux lignes à voie étroite, 4,25 aux lignes à crémaillère, 31,3 millions aux lignes de tramways et 3,44 aux funiculaires. L'amélioration pour ces diverses lignes atteint en moyenne 9,2 %; elle est de 20 % pour les lignes à crémaillère et de 10,4 % pour les C. F. F., mais de 5,1 % seulement pour autres voies normales.

Imposition de l'alcool. — Le Conseil fédéral a invité le département fédéral des finances à présenter les propositions aussitôt que possible sur l'imposition de l'alcool.

Allocations de renchérissement. — Au sujet des allocations de renchérissement pour 1925, que le Conseil fédéral proposera de maintenir aussi élevées que l'année passée, l'Union fédérative du personnel fédéral a formulé différents vœux. Le premier se rapporte aux allocations principales que cette association voudrait voir rétablies tel-

les qu'elles étaient avant le 1^{er} juillet 1924: l'allocation principale pour les traitements inférieurs à fr. 3000 s'élevait à 140 % du taux de renchérissement. Cette demande de l'Union fédérative aurait pour effet d'augmenter le traitement de chaque agent des catégories subalternes de fr. 75 par année. Quant aux dépenses nouvelles occasionnées de ce chef, elles seraient de fr. 2.900.000.

D'autre part, l'Union fédérative désirerait qu'une 6^{me} zone soit introduite dans le système des indemnités de résidence et elle demande en outre que la différence introduite à partir de juillet 1923 entre célibataires et mariés soit supprimée par rapport au montant de l'indemnité. Une modification introduite dans ce sens occasionnerait une dépense supplémentaire de 1,3 million.

Enfin l'Union fédérative demande encore que le régime des allocations soit fixé pour plus d'un an. A cela le Conseil fédéral a répondu qu'on peut prévoir que le statut des fonctionnaires entrera en vigueur le 1^{er} janvier ou dans le courant de 1926 et que, par conséquent, il paraît tout indiqué de ne pas prendre une mesure s'étendant à plus d'un an.

Traite des blanches et des enfants. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté relatif à l'adhésion de la Suisse aux Conventions internationales de 1910 et 1921 concernant la suppression de la traite des blanches et des enfants. Ces adhésions prendront date le jour de l'entrée en vigueur de la loi fédérale y relative ainsi que celle qui touche aux publications obscènes. La Convention de 1910 a été ratifiée jusqu'ici par 10 Etats et l'adhésion a été prononcée dans 18 Etats et 14 colonies alors que la seconde, celle de 1921, l'était par 21 et 4 Etats respectivement; d'autres adhésions suivront encore.

L'adhésion de la Suisse aura pour conséquence de favoriser la lutte entreprise dans les différents pays civilisés contre un commerce indigne et son concours était d'autant plus nécessaire que les facilités de voyager augmentent dans la proportion où le contrôle disparaît à la frontière.

Contre les publications obscènes. — Dans sa dernière séance, le Conseil fédéral a promulgué un arrêté relatif à la ratification de la Convention internationale concernant le trafic des publications obscènes. Cette convention a déjà été signée par 41 Etats.

Le message accompagnant l'arrêté fait remarquer l'importance qu'il y a pour la Suisse à participer à la lutte contre la littérature immorale importée d'autant plus qu'elle a considérablement augmenté depuis la guerre. Les cantons se sont tous prononcés en faveur de l'adhésion.

Dans ses considérations, le Conseil fédéral relève encore l'urgence qu'il y a à adhérer à la convention, ce qui permettra à la fois de compléter notre législation et de combattre l'influence corruptrice d'une littérature qui mine les forces morales du peuple.

Berne. — Des sangliers. — Depuis quelque temps les sangliers apparaissent jusqu'aux abords de la ville, à Delémont. Il y a une quinzaine de jours, un de ces animaux, venant de Courroux, traversa tranquillement le finage de la montagne, pour atteindre le village de Develier, qu'il traversa en entier. Jeudi matin, vers 7 heures, un facteur postal en aperçut à quelques mètres de l'Orphelinat. Serait-ce là le présage d'un hiver rigoureux? Depuis de longues années, ces pachydermes n'avaient montré une telle audace.

Schwytz. — Un canton à boni. — Le Grand Conseil, dans sa session ordinaire d'hiver, a approuvé le rapport de gestion de 1923 et le budget de 1925 qui prévoit un boni de 1000 fr. sur un total de recettes de 1,684,000 fr.

Lucerne. — Un incendie et une bande de cambrioleurs. — Un incendie a complètement détruit mercredi matin à Knuttwil la double maison d'habitation et la grange attenante de la famille Kaufmann. Les dégâts, en partie convertis par l'assurance, sont très élevés.

Une communication de la police informe que des cambrioleurs dangereux ont fait ces jours-ci leur apparition dans plusieurs localités du canton de Lucerne. A Adligenswil, au cours de la soirée, pas moins de trois cambriolages ont été commis, notamment à la cure, où le tabernacle a été forcé et deux coupes de communion volées.

Berne. — Un incendie criminel. — La nuit de mardi à mercredi, un incendie, que l'on soupçonne dû à une main criminelle, a complètement détruit sur la route de Delémont un bâtiment servant de grange et écurie, appartenant à M. Spiznagel. Plusieurs têtes de bétail sont restées dans les flammes. Les pompiers de Courrendlin et de Choindex, accourus, n'ont pu protéger qu'à grand-peine la maison d'habitation située à quelques mètres de là, car l'eau faisait complètement défaut, le canal étant à sec. On ne signale pas d'accident de personne.

Tessin. — Les éboulements. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un éboulement de proportions colossales a dévalé de la montagne dans le val Onsernone au-dessus de Bergona, emportant une partie de la route cantonale.

Une autre coulée, de dimensions encore plus grandes, s'arrêta au-dessus d'une maison habitée.

Voyageurs de Commerce

Nous apprenons que la Commission centrale de la Société des voyageurs de Commerce, réunie à Lausanne en séance ordinaire d'automne les 22 et 23 de ce mois, a décidé d'adresser au Conseil d'Etat du canton du Tessin la somme de fr. 500 en faveur des sinistrés de ce canton. Ce geste de solidarité bien comprise mérite d'être signalé, d'autant plus qu'il s'agit là d'une manifestation qui rentre, elle aussi, dans le cadre de l'activité charitable formant, avec une politique professionnelle avisée, le patrimoine de cette vaste et puissante organisation. Fondée en 1878 et forte actuellement de près de 7000 membres actifs et passifs groupés dans 58 sections, cette Société est composée de patrons et employés et embrasse aujourd'hui la plupart des commerçants et voyageurs professionnels de notre pays.

A signaler le fait que pour la première fois depuis la fondation, le Comité central de cette association est installé en Suisse romande et précisément à Lausanne, depuis 1921 et qu'il a été confirmé dernièrement dans ses fonctions

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

La Noyée du Vieux-Moulin

PAR AUGUSTE GEOFFROY 66

Aussi fut-ce avec un dévouement passionné que l'homme de l'art entreprit la guérison de cette folle extraordinaire, de cette créature incomparable qu'il voulait à tout prix rendre à la raison, à la vie, à l'humanité dont elle était une gloire.

M. Raymond l'aida dans sa tâche avec une intelligence et une volonté persévérante qui l'étonnèrent mais en même temps lui aplanirent les difficultés; sans son secours, sans sa divination de ce qui pouvait agir le plus efficacement sur la malade, le médecin aliéniste ne fut peut-être arrivé à aucun résultat.

Le forestier qui avait assisté à l'ouverture, à la perquisition de la maison d'école, à l'examen méticuleux des appartements le jour de la disparition de l'institutrice s'était procuré tous les meubles, tous les bibelots nécessaires pour créer à nouveau dans les jardins du médecin de Paris une maison d'école de Rambercourt avec sa classe, sa cuisine, sa chambre de jeune fille.

Ce fut dans cette petite maison que Mlle de Mérens se réveilla du sommeil qu'elle avait commencé dans sa grotte du Creux

pour une nouvelle période de quatre ans. Mentionnons encore le fait remarquable que la Société suisse des Voyageurs de Commerce a versé à ses membres au courant de cette année des indemnités diverses (caisse des malades, caisse des veuves et des orphelins), caisse de vieillesse, caisse de secours) se montant au total à près de 300.000 fr.

En outre elle est en train de couronner ses œuvres sociales par la mise en activité, — à partir du 1er janvier prochain — d'une caisse d'invalidité avec des rentes allant jusqu'au maximum de fr. 500 par an. C'est là une belle preuve d'entraide mutuelle et d'initiative sociale qui mérite d'être appréciée à sa juste valeur surtout à l'époque actuelle où la Confédération, occupée à l'organisation des assurances sociales, renonce, pour des motifs d'ordre financier à englober dans cette œuvre si longuement attendue l'assurance la plus nécessaire, celle de l'invalidité.

GRUYÈRE

Pro Juventute. — La vente en faveur de Pro Juventute commencera le 1^{er} décembre et nous nous permettons de venir la recommander tout spécialement à la bienveillance du public. Une partie des recettes sera affectée à la protection de l'adolescence (conférences sur l'orientation professionnelle, subsides aux sociétés de jeunesse). Cependant, comme dans notre district, l'adolescence semble avoir moins besoin d'aide que les enfants en bas âge, le comité de district a cru bien faire en décidant de continuer à secourir les mères et les nourrissons nécessiteux.

Il est à remarquer que le produit net de la vente réalisé dans chaque district est presque entièrement réparti entre les œuvres de ce district.

Nous nous faisons un devoir de reproduire le si bel appel de M. Häberlin.

« Décembre venu, la fondation Pro Juventute vient, d'année en année faire appel à la générosité de nos concitoyens en faveur de notre jeunesse.

Aujourd'hui elle voudrait recommander à leur sollicitude nos adolescents, dont l'âme, si impressionnable encore peut être entraînée vers la dépravation aussi facilement qu'orientée vers le beau, le bien.

Aux uns manque le talent, aux autres le loisir pour guider ces jeunes gens à la croisée de leurs chemins, mais il n'en est guère qui ne puissent soutenir de leur offrande les efforts de Pro Juventute dans la poursuite de cette tâche.

Remémorez-vous votre jeunesse! Si le souvenir en est amer, épargnez-en l'amertume à ceux qui viennent après vous, s'il est doux, au contraire, et environné d'amour, faites-leur en goûter la douceur.

L'obole que nous consacrons à notre jeunesse, c'est à la patrie que nous la donnons. Pouvons-nous lui offrir plus beau présent de Noël.

Signé: *Heinz Häberlin, Conseiller fédéral*
Président du Conseil de la Fondation Pro Juventute.

d'Enfer et que le choroforme et les potions somnifères avaient prolongé.

Tout ce qui pouvait la blesser avait été écarté; les issues étaient soigneusement fermées; deux gardiennes et le médecin veillaient, l'œil collé à des judas percés ici et là.

Couchée dans un lit identique à celui où elle reposait jadis, entourée de meubles, de vêtements pareils aux siens quand elle enseignait au village, la folle ouvrit les yeux dans un milieu tout autre que celui où elle végétait en véritable bête depuis six ans.

Qu'allait-elle dire, faire? Question de la plus haute importance, du plus vif intérêt!

Le médecin, très intrigué par l'observation de ce cas singulier, ne perdit point un seul de ses mouvements.

Au lieu de bondir, effrayée, la jeune fille se renfonça au contraire sous les couvertures, et se mit à détailler chaque chose de loin, à tout examiner, sans bouger.

Son front plissé indiquait qu'elle faisait un effort de mémoire considérable pour se souvenir, pour retrouver la conscience intime de son être; elle se demandait évidemment si ce long espace de temps pendant lequel elle avait vécu dans les bois, accompagnée d'un chien, n'était pas un mauvais rêve qui venait enfin de finir.

Mais le cerveau avait été trop longtemps paralysé, l'entendement obscurci pour qu'elle pût rétablir dans sa mémoire, dans son imagination ce qui était le faux et ce

RONDE DES TIMBRES PRO-JUVENTUTE

Au mois de mai, la douce brise
Emporte les fleurs de cerise
Les brins d'herbe, pour être beaux,
S'en font tous des petits chapeaux.
Merci, cerisier, qui donnes
Tes belles fleurs pour nos couronnes.

L'arbre laisse choir en automne
Ses feuilles rougeâtres et jaunes.
Les brins d'herbe, pour avoir chaud,
S'y taillent de petits manteaux.
Grand merci, bel arbre, qui donnes
Ces fourrures chaudes et bonnes.

Au vent d'hiver tombent sans cesse
Les jolis timbres de jeunesse,
Et l'enfant pauvre aura bientôt
Ce qui lui manque et qu'il lui faut.
Pour cela que chacun s'empresses
D'acheter timbres de jeunesse.

X.

Fête cantonale des Artilleurs. — Le 7 décembre, Bulle accueillera, avec une cordialité toute patriotique, l'Association des Artilleurs fribourgeois qui viendra célébrer dans ses murs sa Fête cantonale. Tous ceux qui ont « le cœur à la bonne place » salueront avec joie les sympathiques artilleurs car, chez nous, on sait encore — Dieu merci — s'enthousiasmer pour ces idées nobles et hautes: La Patrie et l'Armée.

Les Artilleurs de notre cher canton seront donc reçus selon les règles de l'hospitalité la plus franche et, dans la capitale gruyérienne, tous les cœurs vibreront à l'unisson des leurs.

Le programme de la fête prévoit une Messe militaire au cours de laquelle Monseigneur Savoy, aumônier, prononcera une allocution, une conférence de M. le lieutenant-aviateur Feigel sur l'Aviation dans l'Armée, un cortège et un banquet. Mus par un sentiment très louable de charité, nos Artilleurs ont même prévu, durant la messe, une quête pour les sinistrés de Somé.

Le succès de cette fête est, d'ores et déjà, certain. La Section de la Gruyère, qui s'est chargée de son organisation, ne néglige rien pour que les sections des six autres districts, trouvent à Bulle, l'accueil amical qu'elles méritent.

A l'heure où tant d'influences étrangères qui, parfois, hélas, trouvent de l'écho même chez certains de nos compatriotes égarés, s'unissent pour battre en brèche le patriotisme il importe que ceux qui restent fidèles aux saines traditions de la race se sentent aimés, compris et soutenus.

Et c'est pour cela que les patriotes de la Gruyère, c'est-à-dire tous les Gruyériens, seront heureux de saluer, le 7 décembre, le Drapeau des Artilleurs fribourgeois.

La soirée annuelle de nos Gyms. — C'est donc dimanche qu'elle aura lieu; nos gyms ont déployé cette semaine une belle activité pour la mise au point de leur programme, et ils sont maintenant prêts. Après le numéro de la *Présentation des sections*, superbe tableau d'environ 120 figurants, on verra défiler la suite des productions, et l'on admirera sans réserve : les *Pyramides*, *Préliminaires avec cannes et massues*, *Exercices libres au reck et aux barres parallèles*, *Danse des matelots*, *Evolutions vénitiennes*, etc, etc.

qui était le vrai.

Tout à coup remplacée dans le milieu quitté le jour du crime, tout à coup redevenue maîtresse d'école, la malade était frappée, ébranlée, mais elle ne comprenait toujours pas, elle ne savait plus.

Elle finit par se lever, par s'habiller, par faire sa toilette comme si elle n'eût jamais quitté sa maison de Rambercourt, mais cela machinalement, en somnambule qui s'agitait dans le rêve.

Puis elle alla dans la classe, toucha aux encriers, aux livres, voulut écrire et lire; mais elle avait oublié, elle ne put ni épeler un mot, ni tracer un caractère.

Alors elle s'assit à terre, la tête entre les mains et y resta longtemps, longtemps, plusieurs heures, avec les yeux fixes, la figure congestionnée: tout un travail de la pensée, travail trop fort pour la faiblesse de l'organe, se faisait dans son cerveau qui menaçait de rompre les artères et de la tuer.

Le médecin attachait une grande importance à cette crise et il en attendait anxieusement la fin; si elle se terminait par un éclat de rire et des gambades, Mlle de Mérens resterait à jamais folle, si au contraire elle finissait par des larmes, elle serait sauvée.

La folle se mit tout à coup à sangloter, à pleurer sur son malheur, sur le mystère de vie et de mort dans les ténèbres duquel elle se débattait en vain, puis elle s'évanouit.

Le médecin et les infirmières l'emportè-

On nous dit merveille du grand ballet-pantomime *Autour de la Lune*, dont nous donnons ci-après une pâle description des diverses scènes. Le décor représente un coin de notre belle Gruyère. Une superbe nuit: un jeune Troubadour pleure sa fiancée, lorsque soudain de derrière la Dent de Broc, apparaît la lune dans sa splendeur. Charmé de cette vision, le troubadour lui donne une sérénade et semble la prier de lui aider à retrouver sa belle. Survient un magicien, qui essaie de le consoler et cherche le moyen de lui faire retrouver sa fiancée. L'Augure évoque les génies de la Lune. Ceux-ci apparaissent soudain, mais malheureusement le troubadour ne reconnaît pas sa fiancée. L'Augure évoque alors les génies des Etoiles parmi lesquels le troubadour ne trouve pas encore sa belle. Après une dernière invocation à la Lune, celle-ci disparaît, laissant voir à sa place la fiancée tant désirée qui descend sur la terre, où elle évolue avec grâce, au milieu des génies déjà présents. Cette dernière scène se termine par une danse d'ensemble où prime la grâce des exécutants.

Cinéma Lux. — Gosseline. — Tableau éloquent et réaliste de la vie contemporaine, *Gosseline* prend place au premier plan des films à grand succès. Les acteurs de ce drame jouissent depuis longtemps de la faveur du public et leur collaboration à cette œuvre en assure la plus complète réussite. D'autre part la vérité saisissante et le caractère profondément humain de *Gosseline* conduisent les spectateurs du pathétique au comique le plus fin.

Eugénie Grandet sera un nouveau succès pour le *Cinéma du Closeau*.

Qui a vu « les Trois Mousquetaires » viendra voir *Eugénie Grandet* et Harold Lloyd le roi des comiques.

Au Cinéma Majestic. — Les nombreux habitués du *Cinéma Majestic*, à Broc, verront dimanche un très beau film: *Rocamboles*, titre prestigieux, évocateur d'un des plus grands succès du Roman d'aventures que la France s'arrachait chaque jour lors de sa publication dans le journal. Suivra une gracieuse comédie: *Affolante aventure*, et un beau documentaire terminera la séance.

Avis aux Sociétés locales. — Dimanche 14 décembre 1924, aura lieu à Bulle une manifestation populaire en l'honneur du futur Président de la Confédération, M. Musy, Conseiller fédéral.

Les Sociétés locales sont vivement priées de prendre part, avec bannières, au cortège qui sera organisé pour cette occasion, et voudront bien annoncer leur participation au bureau communal jusqu'au 5 décembre. (*Communiqué*).

Monsieur Tobie BEC et ses fils remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper. Nous remercions tout particulièrement la « Persévérance » et le « Football Club de Bulle ».

rent dans sa chambre, la mirent au lit mais sans pouvoir, malgré les soins les plus pressés et les plus intelligents, empêcher une fièvre cérébrale de se déclarer avant qu'elle fût revenue à elle-même.

Au lieu d'être un mal, cette fièvre était du reste un bien et allait remettre tout en place, si toutefois la malade n'en mourait pas, ce qui était peu probable avec la robustesse de sa constitution trempée par la vie sauvage.

Le pauvre M. Raymond passa par bien des angoisses tant que dura cette maladie aiguë, mais il se tint prêt à chaque heure du jour et de la nuit, afin de venir en aide au médecin quand besoin serait.

L'orage balaya les impuretés d'un ciel nébuleux, l'électricité s'en va se perdre avec la foudre qui tombe, le lourd manteau des brumes crève en pluie; et après peu à peu le soleil reparait, la voûte céleste redevient bleue.

Ainsi de même les larmes, les douches, les saignées, la fièvre, les attaques de nerfs la diète dégagèrent le cerveau de Mlle Béatrix, lui créèrent un nouvel organe, sain mais faible, faible, où la raison ne revint qu'à la longue, peu à peu, par doses légères, par lambeaux.

Mlle de Mérens sortit de sa folie, de la maladie avec une intelligence, une conscience de toute petite fille: elle recommençait sa vie et il lui fallut reprendre ses souvenirs les uns après les autres depuis les temps lointains où elle vivait dans les garnisons de son père, s'instruire à nouveau sur chaque chose. (*A suivre*).

Bonheur et Santé

désire chacun de nous et pourtant nombreux sont ceux qui gâtent leur santé par un mauvais régime. Buvez du café de malt Kathreiner Kueipp qui est sain aussi bien pour les enfants que pour les grandes personnes et qui, en outre, vous procure des économies.

CINEMA DU CLOSEAU

Samedi à 8 h. - Dimanche à 2 1/2 h. et à 8 h.

Un nouveau chef-d'œuvre

Eugénie Grandet

d'après le célèbre roman de HONORÉ de BALZAC interprété par R. VALENTINO et Alice TERRY, grand drame en 6 parties.

Le Talisman de Grand'mère

5 actes de rire continu avec Harold Lloyd.

PROCHAINEMENT L'Appel de la Montagne.

CINÉMA MAJESTIC

Hôtel de la Grue - BROC - Grande Salle (F. WINKELMANN)

Programme du 23 novembre 1924 Dimanche seulement. Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 15.

ROCAMBOLE

Grand drame d'aventures, artistique et émouvant.

AFFOLANTE AVENTURE

Gracieuse comédie des plus gaies.

Grasse (ville des parfums et des fleurs)

Béan documentaire. Que chacun se le redise et ne manque pas ce grand spectacle.

On demande à acheter

beau domaine de 10 à 20 poses, bon terrain. S'adresser par écrit sous chiffres P. 30.187 F., à Publicitas, Fribourg.

cherche à acheter bon domaine de 5 à 10 poses.

S'adresser par écrit sous chiffres P. 30.188 F., à Publicitas, Fribourg.

cherche domaine à acheter de 20-30 ou même 40 poses.

S'adresser par écrit sous chiffre P. 30.189 F., à Publicitas, Fribourg.

Grand Café Moderne BULLE

Samedi soir, dès les 7 heures

Civet de lièvre.

Se recommande. W. WASER.

AUX VILLES SUISSES, VEVEY

Raglans, Pardessus et Costumes p. Messieurs 44.- 54.- 64.- 70.- 75.- 85. 95. 110.- 120.- 135.- 145.- 160.- Trachsel Frères.

Cinéma LUX

DIMANCHE, à 3 et 8 1/4 h. Superbe programme.

ACTUALITÉS Gosseline

Grand drame émuvant avec la petite Bouboule et René Poyen (ex-Bout-de-Zan).

Diavolo reporter

Grande comédie d'aventures.

VENTE DE BOIS

La commune de CRÉSUZ expose à vendre par voie de soumission 98.67 m³ (262 billons) de beau bois de commerce épicea, déposé vers la Grangettaz.

Prendre connaissance des conditions chez M. le Syndic où les soumissions devront être déposées pour mercredi 10 décembre prochain, avant 6 heures du soir.

Crésuz, le 25 novembre 1924 Le Secrétaire communal.

Mises de bois

La commune de VUADENS exposera en vente par voie de mises publiques le samedi 6 décembre prochain, environ 60 m³ de billons et carrons, 250 stères et 2350 fagots nœuds.

Rendez-vous des miseurs à 9 1/2 heures à la cabane des Joux-Derreys. 2700 Vuadens, le 26 novembre 1924. Par ordre: Secrétaire communal.

Vente de bois

Lundi 1er décembre, la commune de Le Pâquier exposera en vente en mises publiques, 1 N° de billons tachés 60 stères bois de feu et éventuellement quelques cent. de fagots d'éclaircies.

Rendez-vous des miseurs, avec sac garni, au chalet de la Schiaz, à 9 1/2 h. Le Pâquier 25 novembre 1924. Le Conseil communal.

Vente de bois.

La commune de Le Pâquier expose en vente par voie de soumission environ 200 m³ de billons, beau bois de commerce préparés aux Joux.

Pour faire voir les bois et donner connaissance des conditions, le forestier communal sera à la disposition des amateurs lundi 1er décembre, à 9 h. 1/2, au chalet de la Schiaz.

Les soumissions sont à déposer chez M. le Syndic pour le 6 décembre, à 7 h. du soir, moment où elles seront ouvertes en présence des intéressés qui le désirent.

Le Pâquier, 25 novembre 1924. 2698 Le Conseil communal.

VENTE DE BOIS

La commune de MORLON vendra, en Bouleyres, par voie de mises publiques, lundi, 1er décembre 1924, 24 tas de branches, 13 tas de rondins sapin, 12 tas foyard, 12 N° grandes et petites lattes, 7 lots de perches à haricots, 10 lots poteaux chène. Rendez-vous à 1 heure, au Chalet des Oies.

Morlon, le 25 novembre 1924. Pr. ordre: Secrétaire communal.

A remettre tout de suite bon Café - Restaurant

sur la place de Vevy; chiffres d'affaires prouvés. Offres sous G. F. 1924 Poste Restante, Place de l'Ancien Port, Vevy.

Petit ménage cherche jeune fille

sérieuse comme bonne à tout faire. S'adr. à Publicitas BULLE, sous P 7549 B.

FOIRE DE ST-NICOLAS AU MAGASIN E. MARMILLOD-GEX, BULLE. Chaussures en tous genres. CHAUSSONS velours et feutre, galochés et non galochés, PANTOUFLES à revers et autres, SOQUES doublées et non doublées, CAOUTCHOUCS, etc., etc. SOULIERS DE SPORT pour ski, pour patin, etc., en noir et brun, garantis imperméables. Guêtres en tous genres. Graisses et huiles pr. chaussures. PRIX LES PLUS BAS DU JOUR. Fournitures. -- Réparations. -- Timbres d'escompte. Téléphone N° 10. VOIR LES VITRINES

Jeune homme Suisse allemand cherche place d'apprenti cordonnier à Bulle ou aux environs. Entrée à volonté. S'adres. à Publicitas Bulle, sous P 3016 B.

DOMESTIQUE sachant traire, cherche place. S'adres. à Jules GACHET, Hospice de Gruyères.

Servante de campagne cherche place pour de suite ou Noël. S'adres. à Mlle Clémentine Favre, Broc. 2674

A louer à Villarbény 1) une maison d'habitation avec jardin, 2) 2 poses 234 perches de terre, 3) à Broc, 3 poses 340 perches. Renseignements et soumissions jusqu'au 30 novembre chez Lucien RUFFIEUX, chalet de Bouleyres, BROC.

Dimanche 30 novembre CASSÉE à l'auberge des Montagnards ESTAVANNENS Bonne Musique Invitation cordiale Le Tenancier.

A VENDRE faute d'emploi une jument de 5 1/2 ans, avec le collier et la voiture. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 2997 B.

On cherche pour de suite un domestique de campagne. S'adr. à Publicitas BULLE, sous P. 7550 B. 2704

A VENDRE à bas prix une CHARRETTE et une COUCHETTE S'adr. à Publicitas Bulle, sous P. 7553 B.

A VENDRE une jument garantie sous tous les rapports, chez Denis Bosson, Riaz.

Personne de confiance sachant bien cuire est demandée pour le 15 décembre, pour un petit ménage soigné. Bon gage. Intuitie de se présenter sans de sérieuses références. S'adresser sous P. 3057 B. à Publicitas Bulle.

PHARMACIE D'OFFICE Dimanche 30 novembre Pharmacie RIME

BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE

BUREAU: 7 1/2 h. DIMANCHES 30 Novembre et 7 Décembre 1924 RIDÉAU: 8 1/2 h.

Séances de Gymnastique

données par la SECTION DE BULLE avec le gracieux concours du Corps de Musique de la Ville, de la Section de Gymnastique des Dames et des Pupilles. Direction: M. Albert GENOUD, moniteur.

Grand programme gymnastique. Evolutions vénitiennes (nouveau). Danse des Matelots. Gymnastique originale (danseurs de corde et acrobates). Grand Ballet pantomime en 4 tableaux „Autour de la Lune“. Superbe mise en scène. - Voir programme.

PRIX DES PLACES: Réservées, 2 fr. 20; Premières, 1 fr. 50; Secondes (debout), 1 fr. (Taxe communale comprise). Une seule Matinée, dimanche 30 novemb., à 15 h. Adultes, 1 fr., enfants, 30 centimes. On peut se procurer des places réservées dès vendredi au café de l'Hôtel de Ville. Le Bal suivra la séance du 7 décembre.

Société Electricque de Bulle.

Le coupon N° 30 est payable dès maintenant à notre caisse.

Pour la Foire et les Fêtes Au Magasin J. GOETSCHMANN & Cie

Nombreuses nouveautés dans les Tricotages et pour cadeaux utiles. Bonneterie - Lingerie - Bas, etc. Laines et cotons - Gilets fantaisie. Prix très avantageux - Timbres Escompte.

Mises de bétail. Pour cause de changement de manteau, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, le samedi 6 décembre prochain, dès 1 heure, devant son domicile, à VUADENS, une trentaine de pièces de bétail, consistant en: vaches, génisses et veaux d'une année. Ce bétail est de race pie noire, faisant partie d'un Syndicat et de tout premier choix. Paiement au comptant. 2706 L'exposant: Léopold DUPASQUIER, Vuadens.

Bon agriculteur demande à acheter bon domaine de 10 à 20 poses. S'adresser par écrit sous chiffres P. 30.186 F. à Publicitas, Fribourg. 2673

Vente de bois par soumission. La commune de VILLARVOLARD offre à vendre par voie de soumission environ 200 m³ de billons préparés au-dessous du village. Les soumissions devront être déposées auprès de M. le Syndic jusqu'au 3 décembre, à 8 heures du soir. Le forestier sera à la disposition des amateurs pour voir les billons le lundi 1er décembre. Villarvolard, le 17 novembre 1924. Par ordre: Le Secrétaire.

Pour la Foire de la St-Nicolas

Chaussures Modernes S. A.

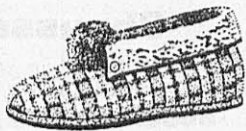
Téléphone 63 - **BULLE** - Place du Tilleul

Choix considérable de

Chaussures en tous genres.

Chaussures spéciales pour la montagne, skieurs, charretiers, conducteurs, footballeurs etc., etc.

Chaussures en cuir divers doublées chaud, chaussons, pantoufles, socques, caoutchoucs etc., etc.



à des prix avantageux.

RÉPARATIONS

- ESCOMPTE 5 %

➔ Demandez nos fins de séries cédées à des prix très bas. ➔

- Voir les étalages -

DESMEULES & MAURON

rue de Lausanne 81, FRIBOURG

Office fiduciaire pour affaires industrielles, commerciales, financières, immobilières, agricoles et contentieuses.

Expertises, représentations en Suisse et à l'Étranger.

Se recommande à toute personne désireuse d'effectuer rapidement une transaction avantageuse.

Loyauté, soin, discrétion.

Consultations gratuites.

Vente de bois

La commune de Vuippens offre à vendre par voie de soumission 50 m³ de bois épicéa, sur pied. Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions s'adresser au forestier le samedi 29 novembre.

Déposer les soumissions chez M. le Syndic pour le 1^{er} décembre à 6 heures du soir. Vuippens, le 17 novembre 1924. 2641

Par ordre: *Le Secrétaire.*

Vente de bois.

La commune de GRANDVILLARD offre à vendre, par voie de soumissions, environ

400 m³ de billons sapin

1^{er} choix, répartis en 5 lots, préparés dans la forêt de Bazaille.

Les soumissions devront parvenir à M. le Syndic jusqu'au mardi, **2 décembre prochain, à 19 heures.**

Le forestier communal sera à disposition, le mercredi 26 courant, dès 9 heures du matin, pour la visite de ces bois.

Grandvillard, le 18 novembre 1924.

2643

Par ordre: *Le Secrétaire.*

Jusqu'à la St-Nicolas

(6 DÉCEMBRE)

Nous donnerons encore *gratuitement* sur tout achat depuis 5 francs

LES

superbes cadeaux

annoncés pour la Foire de la St-Martin, et en ajouterons de nombreux nouveaux!

Toutes nos occasions...

Tous nos prix...

Tous les avantages...

offerts par notre précédente annonce restent en vigueur jusqu'au 6 décembre y compris. Sachez en profiter!

Dès le 1^{er} décembre

Grande Vente de coupons et occasions

A tous nos rayons!

GRANDS MAGASINS

H.-S. Walther & Cie S. A.

Rue de Lausanne 8 **VEVEY** Rue de la Clergère

A vendre

dans village industriel de la Gruyère

Hôtel-Restaurant.

Situation d'avenir pour preneur sérieux. — S'adresser à Publicitas Bulle, sous P.3000 B.

Notre grande Vente annuelle de COUPONS et OCCASIONS

COMMENCE DEMAIN et durera 7 jours

soit **samedi, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 6 décembre.**

Nous rappelons à toute la population que, pendant cette vente, toutes les fins de pièces, tous les MANTEAUX, les ROBES, les COSTUMES, les CHAPEAUX

sont vendus bien en dessous des prix de vente habituels.

(Voir nos vitrines et nos expositions intérieures).

COUPONS

Les centaines de coupons pour MANTEAUX, ROBES, COSTUMES, JUPONS, CHEMISES, etc., SONT VENDUS A DE TELS PRIX que pas un ne restera en magasin.

ROBES	COSTUMES	Beaux Manteaux d'Enfants
Robes de laine brodées série I 12.-	Costumes en serge laine, série I 45.-	Manteaux d'Enfants on tissus chauds, de 3 à 7 ans 10.-
Robes en serge fine pure laine, richement brodées, série II 18.-	Costumes riches en gabardine, doublés mi-corps, série II 55.-	de 8 à 12 ans 14.-
Robes gabardine pure laine, très élégantes, série III 25.-	Costumes de haute couture, sacrifiés 65.-	de 13 à 16 ans 18.-

Beaux Manteaux p. Dames

Série I 12.-

Série II 20.-

Série III 30.-

Nos Chapeaux garnis pour Dames vendus en 4 séries.

Série I 5.-

Série II 10.-

Série III 15.-

Série IV 20.-

MODÈS

NOS FORMES

p. DAMES et JEUNES FILLES en 4 séries.

Série I 1.50

Série II 3.50

Série III 5.50

Série IV 7.50

7 JOURS SEULEMENT

Pendant ces 7 jours, des occasions extraordinaires seront mises en vente à tous nos autres rayons.

Nos CADEAUX gratuits ayant eu un succès énorme, nous en continuerons la distribution pendant quelque temps. Chaque semaine, les CADEAUX SERONT CHANGÉS.

Voici ceux de cette semaine:

à partir d'un achat de fr. 5.- un de ces 4 articles au choix:

Uno paire de bas de laine pour enfants de 3 à 8 ans,
1 col reps, blanc, tous les Nos
1 col fantaisie nouveauté pour Dames
1 grand mouchoir couleur.

A partir d'un achat de fr. 10.- un de ces 4 articles au choix:

1 paire de gants tricot laine p. enfants
1 béret alpin couleur
1 portemonnaie cuir
1 ceinture fantaisie, nouveauté.

A partir d'un achat de fr. 15.- un de ces 4 articles au choix:

1 paire de bretelles pour Messieurs
1 pièce de broderies de 4 m. 10
1 paire de chaussettes laine p. hommes
1 chemise chaude, pour Dames, longues manches.

A partir d'un achat de fr. 25.- un de ces 4 articles au choix:

1 paire de bandes de sport pour Messieurs
1 paire de bandes molletonnées
1 paire de bas, côtes 2/2, pure laine, pour enfants
1 superbe ouvrage à broder p. Dames

A partir d'un achat de fr. 40.- un de ces 4 articles au choix:

1 béret alpin laine
1 chemise chandement molletonnée p. hommes
1 paire de caleçons
1 combinaison molletonnée pour garçons de 4 à 10 ans.

A partir d'un achat de fr. 60.- un de ces 4 articles au choix:

1 drap de lit couleurs
1 casquin nouveauté pour Dames
1 chemise laine décatie
1 chemise tricot devant fantaisie pour Messieurs, tous les Nos.

Maison Mourlevat

fondée à BULLE en 1880.

On achète toujours, en gros et détail, aux meilleures conditions, os, chiffons, vieux métaux, ferraille et fonte, vieux papiers, crins de porcs, de cheval et vache, peaux de lapins et chats.

Nos 148 et 549, Place de la Foire.

POUR LES FÊTES

vous trouverez le plus grand choix de

JEUX, JOUETS et CADEAUX

Au Magasin ACKERMANN-EBERLÉ, BULLE

TIMBRES D'ESCOMPTE - Belle marchandise.

Montagnes à vendre ou à louer.

On offre à vendre ou à louer de gré à gré les pâturages appelés „Tätzö, Pendant, Milieu, Places et Marmettes“, sis dans la vallée de l'Hongrin, en bloc ou séparément, suivant désir des amateurs.

Pâturages attenants avec cinq chalets et port de 40 vaches. Eau assurée. Herbe de 1^{re} qualité. Occasion exceptionnelle pour syndicat.

Pour renseignements et traiter, s'adresser à:

Aug. CHAPERON, Châtel-St-Denis. Téléph. 42.

GRANDS MAGASINS

VILLE de PARIS, Vevey

— Place du Marché — Rue du Lac —

Etablissements René LÉVY.